

Le traitement de la polarisation adjectivale des termes économiques: composés de type N1-A1

ABUALASAL Jaber
Université Lyon 2

Résumé

Le statut de l'adjectif au sein des termes économiques joue un rôle important et fondamental dans la construction des unités terminologiques complexes. L'analyse des termes nous mène à découvrir que les adjectifs nécessitent un traitement particulier. Nous proposons une étude multilingue des termes anglais, français et arabes qui concernent le domaine de la macroéconomie. Se pose, ici, la question importante sur l'effet de l'adjectif sur le classement des termes dans une hiérarchie et celle de leur traitement.

Introduction

Dans ce travail, nous abordons le traitement des éléments adjectivaux se trouvant dans des termes économiques. Tout d'abord, il convient de relever que nous ne traitons ici que les Unités Terminologiques Complexe (dorénavant UTC) construites sur un nom et un adjectif (N1-A1).

1. Les différents modèles d'unités terminologiques complexes
Pour simplifier le travail et rendre les analyses des termes plus faciles, nous avons choisi de travailler sur des modèles proposés par Ali Réguigui (2002).

«En français, les modèles de base suivent l'ordre déterminé/déterminant et sont au nombre de trois : le modèle asyndétique, le modèle épithétique et le modèle synaptique. » (A. Réguigui, 2002: 215).

Pour donner un exemple de chacun de ces modèles. Prenons les UTC suivantes trouvées dans le corpus¹ :

- Le modèle épithétique: «/?asl mâliyy/» Ar, «actif financier» Fr.
- Le modèle asyndétique : «/dahl al-fard/» Ar, «revenu de l'individu» Fr.
- Le modèle synaptique : «/al-`ard wa t-talab/» Ar, «l'offre et la demande» Fr.

Le modèle qui fait l'objet de notre travail est le modèle épithétique, composé d'un nom et un adjectif (N1-A1). Il convient de relever aussi que l'ordre suivi, concernant les termes économiques en arabe, la langue qui fait l'objet de notre analyse, et en français la langue d'analyse, est déterminé-déterminant (ou encore spécifié-spécifiant).

Les UTC que nous traitons sont construites sur un élément de base, pour le nom (N1), et un élément d'expansion pour l'adjectif (A1). Pour donner des exemples, dans le tableau

¹. Le corpus contient des termes économiques tirés de sept ouvrages arabes de sept pays arabes : Algérie, Libye, Égypte, Soudan, Liban, Syrie et Jordanie, de niveau universitaire.

suivant, nous mettons en ligne les éléments de base (N1), et en colonne l'élément d'expansion (A1).

Tableau: 1

L'élément d'expansion	L'élément de base		
	« /(?i)ddihâr/ »	« /(?i)stîtmâr/ »	« /?infâq/ »
« /~ ?ijmâliyy/ »	+	+	+
« /~ hukûmiyy/ »	+	+	+
« /~ tâbit/ »	+	+	+

À partir du tableau ci-dessous, nous remarquons qu'il existe un groupe particulier de noms employés avec un groupe particulier d'adjectifs. Ainsi, l'élément « /?iddihâr/ » emploie, dans l'expansion, l'adjectif « /~ ?ijmâliyy/ » ou « /~ hukûmiyy/ » et ainsi de suite. Il en est de même pour l'élément « /(?i)stîtmâr/ ».

2. La polarisation

Pour expliquer ce fait, nous utilisons le terme de « polarisation ». En langue commune, ce mot désigne une sorte d'attraction particulière autour d'un ou plusieurs groupes particuliers de sujets. Selon le Trésor de la Langue Française informatisé (TLF(i)), la polarisation est définie : « **II.** *Au fig. [Corresp. à pôle B 2] Attraction vers ou autour d'un ou plusieurs pôle(s), sujet(s), thème(s); concentration des efforts, des pensées autour d'un ou plusieurs point(s).* » (TLF(i)).

Quant à nous, nous employons le terme « polarisation » pour exprimer l'emploi d'un groupe de noms avec un groupe particulier d'adjectifs, à l'instar du tableau ci-dessus ; ces noms n'ont pas d'autres adjectifs épithètes. Par ailleurs, il existe certains noms qui n'acceptent comme expansion que des adjectifs épithètes (N1-A1), à l'instar de « /tadahhum/ » Ar, « inflation », ce que nous expliquons plus tard (Voir, infra).

3. Les analyses des éléments adjectivaux

Cette attraction des adjectifs autour d'un ou plusieurs noms particuliers ou l'emploi unique d'un adjectif, appelée par nous « polarisation », nous conduit à étudier les adjectifs employés dans les termes de plusieurs façons, qui sont ; 1- le fait d'être calqués sur d'autres langues, l'anglais et le français. 2- les formes adjectivales trouvées dans les éléments examinés.

3-1 Le calque sur l'anglais et le français

La plupart des termes traités sont, en effet, calqués sur les termes anglais et français. Ainsi, il est à noter que de nombreuses UTC en arabe sont traduites mot à mot depuis l'une de ces langues. Les sciences économiques, en effet, ont prospéré dans le monde anglo-saxon. L'anglais, étant la langue référentielle de l'économie, est la langue sur laquelle l'on a calqué les termes. Il en est de même pour le français, qui est aussi une langue sur laquelle l'on calque les termes. Le tableau suivant illustre ces faits de calque et montre que l'adjectif est traduit.

Tableau: 2

Arabe	Français	Anglais
« /tad <u>ah</u> hum zâhif/ »	« inflation rampante »	'creeping inflation'
« /batâlat muqanna`at/ »	« chômage déguisé »	'disguised unemployment'
« /(?) <u>iti</u> tmâr hâss/ »	« investissement privé »	'private investment'
« /?asl sâ?il/ »	« actif liquide »	'liquid asset'
« /talab ?ijmâliyy/ »	« demande globale »	'aggregate demand'

« /(?)istihlâk haqîqiyy/ »	« consommation réelle »	‘real consumption’
--------------------------------	----------------------------	-----------------------

Ces exemples illustrent que le phénomène de polarisation semble induit par ce qui se passe en français et en anglais et qu’il est remarquable sur les termes économiques. Donc, cela peut être un des aspects essentiels et nécessaires qui marque la polarisation adjectivale.

3-2 Les formes adjectivales

Pour traiter la polarisation adjectivale, il s’agit également d’étudier les formes des adjectifs qui concernent la polarisation. De fait, les formes adjectivales trouvées, dans le corpus, sont construites, soit sur l’adjectif de relation, le suffixe de la *yâ? an-nisba* /iyy/, selon la tradition grammaticale arabe, soit sur le participe actif et passif, *ism al-fâ`il* et *ism al-maf`ûl*, selon la tradition grammaticale arabe.

3-2-1 L’adjectif de relation

Commençons à analyser les formes adjectivales où la *yâ? an-nisba* est suffixée à un nom pour donner un adjectif de relation. Ibn Ya`îs parle, dans *Sarh al-mufasssal*, de ce suffixe:

« *fa-sâr al-ismu bil-`alâmati murakkaban wal-`alâmatu fîhi min muqawwimâtihi, fa-tanazzalat al-`alâmatu fî kulli wâhidin minhumâ manzilata ?adât it-ta`rîf. ».*

Traduction : « Le nom devient, avec la yâ? an-nisbat, un composé. Donc, ces suffixes² s'intègrent au mot en tant que composant déterminant. » (V, 142)

De fait, Ibn Ya`îs parle de l'aspect morphologique de la yâ? *an-nisba* en expliquant qu'un nom suffixé par la yâ? *an-nisba* donne lieu à un composé. Ce nouveau composé est un adjectif de relation. Ce suffixe produit de nombreux adjectifs concernant les termes économiques. Mais, quel est l'effet de ce suffixe sur ce que nous appelons la polarisation ?

- La tendance à l'emploi de N1-A1 au lieu de N1-N2

Au sein de ces UTC, il semble qu'il y a tendance, pour l'élément d'expansion, à l'emploi préférentiel d'un adjectif au lieu d'un nom. Ce dernier entre en collocation préférentielle avec un adjectif. Pour expliquer cela, nous examinons les exemples suivants, ayant pour équivalent en français « bien d'investissement »

1- a- « /sil`at (?)istiṭmâriyyat/ » (N1-A1).

1- b- *« /sil`at (?)istiṭmâr/ »³ (N1-N2).

Il s'agit de relever que le premier exemple existe dans notre corpus où la yâ? *an-nisba* est suffixée donnant alors un adjectif.

². L'auteur parle ici de deux suffixes *tâ? at-ta?nîṭ* et la yâ? *an-nisba*.

³. Nous utilisons une étoile (*), concernant ce terme, pour indiquer que ce n'est pas un terme. En effet, nous le proposons pour faire comparaison entre les mêmes éléments, mais avec des modèles différents le premier modèle est épithétique où l'on a un nom et un adjectif (N1-A1) et l'autre, appelé asyndétique, où l'on a deux noms (N1-N2).

Quant à l'autre construction, qui serait, *à priori*, possible, ce n'est pas un terme attesté dans notre corpus, mais nous le proposons pour faire une comparaison et relever la tendance à l'emploi d'un adjectif. De fait, l'adjectif, dans (1-a) possède un emploi préférentiel, au détriment du nom (N2) employé dans l'exemple (1-b), pour signifier la relation d'une chose à une autre par filiation. Henri Fleisch dit :

« Ce suffixe indiquait primitivement l'appartenance, par filiation, à un groupement humain, tribu ou autre, par exemple *أسديّ* « qui est de la tribu de ?asd ». Il a été souvent employé pour indiquer le lieu d'origine : *الطوسيّ* de Tûs, [...]. L'emploi a été généralisé pour signifier la relation d'une chose à une autre, par ex. : *أرضيّ* « terrestre », [...], ou même d'une abstraction à une autre, par ex. : *أفكاريّ* *بينية*. C'est pourquoi les grammairiens arabes ont pris un mot général pour indiquer la valeur acquise par le mot pourvu du suffixe -iyy- : *النسبة* « relation » [...]. » (H. Fleisch, 1990 : I, 434-435)

Les termes que nous pouvons fournir pour représenter ce cas sont nombreux. Dans le tableau ci-dessous, certaines UTC sont trouvées dans le corpus.

Tableau: 3

UTC (N1-A1)	*(N1-N2)
« /sil`at (?i)stiṭmâriyyat/ »	*« /sil`at (?i)stiṭmâr/ »
« /sil`at (?i)stihlâkiyyat/ »	*« /sil`at (?i)stihlâk/ »
« /(?i)stiṭmâr saḥsiyy/ »	*« /(?i)stiṭmâr saḥs/ »
« /(?i)stiṭmâr hukûmiyy/ »	*« /(?i)stiṭmâr hukûmat/ »

Il est à remarquer ici qu'il s'agit, par rapport au terme construit sur le modèle épithétique (N1-A1), d'un seul concept. Quant aux autres exemples proposés, construits sur le modèle asyndétique (N1-N2), il semble qu'il y a deux concepts différents ; d'un côté, il y a le concept désigné par le premier élément (N1), étant « /sil'at/ », et un autre concept désigné par le deuxième élément (N2), étant « /(?)istiṭmâr/ ». D'un autre côté, le concept de deux éléments ne semble pas claire, comme dans l'exemple « /(?)istiṭmâr saḥs/ », dans le tableau ci-dessus, où le syntagme n'exprime pas un concept. Par contre, concernant le même exemple construit sur le type (N1-A1), le terme « /(?)istiṭmâr saḥsiyy/ » désigne un concept. Il apparaît alors que le type (N1-N2) soit rend le concept moins claire, soit il n'exprime pas un concept.

- L'impossibilité de remplacer (N1-A1) par (N1-N2)

Dans certains cas, l'élément (N1) n'emploie que l'adjectif. Dans ce cas, l'emploi de l'élément (N2) dans l'expansion est impossible. Prenons pour exemple le terme suivant construit sur le type (N1-A1) et l'équivalent que nous proposons construit sur le type (N1-N2).

2- a- « /batâlat (?)iḥtiyâriyyat/ » (N1-A1).

2- b- *« /batâlat (?)iḥtyâr/ » (N1-N2).

À partir de ces exemples, nous remarquons que le syntagme dans (2-a) désigne un concept ayant pour équivalent en français « chômage volontaire ». Par contre, l'exemple (2-b) ne constitue pas un terme, d'ailleurs, il ne désigne pas un concept. Les termes trouvés dans le corpus, où la présence de l'élément (N2) est

impossible, sont nombreux. Le tableau suivant donne quelques exemples.

Tableau: 4

UTC en arabe	UTC en français	*arabe	*français
« /batalat (?i)ḥtiyâriyyat/ »	« chômage volontaire »	*« /batâlat al-(?i)ḥtiyâr al-/ »	*« chômage du choix »
« /batâlat ?irâdiyyat/ »	« chômage volontaire »	*« /batâlat al-?irâdat / »	*« chômage de la volonté »
« /tadahhum rukûdiyy/ »	« stagflation »	« /rukûd at- tadahhum/ »	« récession de l'inflation »
« /`ard kulliyy/ »	« offre globale »	*« /`ard al- kul/ »	*« offre de la totalité »

Ici, il est à noter que la forme adjectivale joue un rôle extrêmement important dans la polarisation. Il est à noter également que, dans ce cas là, le premier élément (N1) n'emploie que l'adjectif, au contraire du cas précédent où l'élément (N1) emploie l'adjectif de manière préférentielle pour désigner un concept.

3-2-2 Le participe : ism al-fâ'il et ism al-maf`ûl

Parmi les termes repérés dans le corpus, il existe des termes construits sur le type (N1-A1) où l'élément (A1) représente un participe en emploi adjectival. De fait, la relation sémantique du participe, au sein d'une UTC, nécessite un ou plusieurs arguments. Pour donner un exemple, nous étudions la définition du terme « chômage déguisé » : « *Emploi à faible productivité, ou encore travailleurs en surnombre dans les entreprises et les administrations.* » (Lexique d'économie (LÉ)). L'adjectif « déguisé », par emploi métaphorique, qualifie soit la

productivité, soit les travailleurs en surnombre. Dans le tableau suivant, se trouvent des termes où le participe actif est en emploi adjectival.

Tableau: 5

Arabe	Français
« /tad <u>ah</u> hum jâmi <u>h</u> / »	« inflation galopante »
« /tad <u>ah</u> hum mutaqallib/ »	« inflation volatile »
« /tad <u>ah</u> hum zâ <u>h</u> if/ »	« inflation rampante »
« /ʔas <u>l</u> sâʔil/ »	« actif liquide »
« /(? <u>i</u> stitmâr tât <u>i</u> t/ »	« investissement stable »

L'élément (N1) est le seul argument, pris en compte par le participe. Et, ces deux élément, c'est-à-dire (N1-A1), désignent ensemble le concept exprimé par le composé. Pour comprendre la relation sémantico-syntaxique de deux éléments, il convient de paraphraser, ou encore gloser, le terme. Prenons pour exemple le terme « /tadahhum jâmih/ » Ar, « inflation galopante » Fr, que nous pouvons paraphraser par : « /yajmahu t-tadahhumu/ ». Le seul argument, qui apparait alors, est le sujet du verbe qui désigne le concept « /tadahhum/ », étant donc le sujet dans la paraphrase. Le participe actif pourrait, ainsi, être paraphrasé comme un verbe ayant un sens actif.

Quant au participe passif, (*ism al-maf`ûl*), lors d'une paraphrase, il pourrait être paraphrasé comme un verbe ayant un sens passif. Dans le tableau ci-dessous, quelques exemples, où le participe passif comporte un emploi adjectival.

Tableau: 6

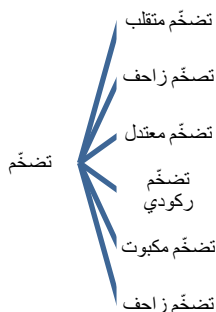
Arabe	Français
« /tada <u>h</u> hum makbût/ »	« inflation refoulée »
« /tada <u>h</u> hum mustarak/ »	« inflation conjointe »
« /tada <u>h</u> hum mustawrad/ »	« inflation importée »
« /(?) <u>i</u> stitmâr mu <u>h</u> attat/ »	« investissement planifié »
« /batâlat muqanna`at/ »	« chômage déguisé »

La paraphrase du terme « /tadahhum makbût/ », par exemple, est « /yukabtu t-tadahhumu/ ». Le seul prédicat verbal dans la paraphrase est celui qui désigne le concept « /tadahhum/ » Ar, « inflation » Fr. Il est le sujet (*nâ?ib al-fâ`il*) du verbe passif selon la tradition grammaticale arabe.

4- Des termes cohyponymes dans une hiérarchie

Le résultat de ces analyses montre que la polarisation adjectivale est affectée, d'une part, par le calque sur l'anglais et le français. D'autre part, elle est affectée aussi par l'adjectif de relation, ou bien le participe. Cela aboutit à des termes cohyponymes dans une hiérarchie. Pour expliquer, dans ce qui suit une hiérarchie du terme « /tadahhum/ ».

Figure: 1



Ainsi, lorsque certains noms (N1) n'acceptent que des adjectifs, ou encore certains noms emploient certains adjectifs, dans l'expansion, nous remarquons que cela affecte la hiérarchie des UTC du type (N1-A1). Suite à un seul argument, désignant un concept, concernant le participe, les UTC s'organisent de manière isonome. Aussi, l'adjectif de relation est classé dans le même niveau cohyponyme grâce au suffixe /iyy/.

Conclusion

Des adjectifs entrent en colocation préférentielle avec certains noms. Nous appelons cela « polarisation ». Cette dernière est affectée par les faits suivants :

Le fait d'être calqué sur l'anglais ou le français.

Le N1 favorise certains adjectifs. Ce qui forme le type (N1-A1). De plus, le N1 préfère, dans certains cas, l'emploi de (A1) au lieu de (N2). Dans d'autres cas, le type (N1-A1) ne permet pas au type (N1-N2) de donner une UTC.

Le type d'adjectif joue un rôle extrêmement important. Pour l'adjectif de relation, il exprime une sorte de relation d'une chose à une autre par filiation que l'on ne peut pas trouver dans (N2). Pour le participe, le N1 est le seul argument de l'adjectif construit sur le participe (A1). Ainsi, cela peut donner, selon les

termes que nous avons relevés, une impossibilité d'avoir un autre type de composé comme (N1-N2). Par conséquent, le type de composé (N1-A1) peut produire des UTC dans un niveau isonome et /ou des UTC cohyponymes.

- Translittération

Les caractères latins sont employés, dans ce travail, pour la translittération des termes arabes. Ce système de translittération, appelé *ad hoc*, est donc utilisé pour simplifier le travail suite à la disponibilité de ces caractères sur tout ordinateur et pour éviter les problèmes de polices et les problèmes de codage.

a- consonnes

ء	?	ض	d
ب	b	ط	t
ت	t	ظ	z
ث	ṭ	ع	`
ج	j	غ	g
ح	h	ف	f
خ	ḥ	ق	q
د	d	ك	k
ذ	ḍ	ل	l
ر	r	م	m
ز	z	ن	n
س	s	ه	h
ش	ṣ	و	w
ص	s	ي	y

b- voyelles

Voyelles longues	Voyelles courtes
------------------	------------------

ا	â	أ	a
و	û	ؤ	u
ي	î	ي	i

Références

- ARNAUD, P. (2003), *Les composés timbre-poste*, Lyon : Presse Uni versitaire de Lyon, 168p.
- ARNAUD, P. (2001), « Relations sémantiques N1-N2 dans les composés timbre-poste », *La cognition entre individu et société*, Paris : Lavoisier : Hermès-sciences, p. 105-117.
- AUGER, P. (Dir.). (1979), « La syntagmatique terminologique, Typologie des syntagmes et limite des modèles en structure complexe », *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, Québec : Éditeur Officiel du Québec, p. 3-26.
- BECHEREL, D. (1994), « L'opposition des deux parties du discours adjectif/substantif : définitions et ajustements terminologiques », *Meta : journal des traducteurs / Meta : Translators' Journal*, vol. 39, n° 4, p. 625-635.
- BEJOINT, H. (Dir.) et MANIEZ, F. (Dir.). (2005), *De la mesure dans les termes : hommage à Philippe Thoiron*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 445p.
- DEPECKER, L. (2002), *Entre signe et concept : éléments de terminologie générale*, Paris : Presse Sorbonne nouvelle, 198 p.
- DICHY, J. (2005), « Spécificateurs engendrés par les traits [±ANIMÉ], [±HUMAIN], [±CONCRET] et structures d'arguments en arabe et en français. », *De la mesure dans les termes*, Lyon : Presses Universitaire de Lyon, p. 151-181.
- FLEISCH, H. (1992), *Traité de philologie arabe, Vol. 1 : Préliminaires, phonétique, morphologique nominale*, Beytouth : Dar El-Machreq, 2^e édition, XIX-550 p.

Ibn Ya`îs, Muwaffaq al-Dîn, (S.D), *Sarh Al-Mufasssal*, Misr : Al-tiba'a al-muniriya, 10 t. en 5 vol.

LELUBRE, X. (2005), « Le statut de l'adjectif en langue de spécialité », *De la mesure dans les termes*, Lyon : Presses Universitaire de Lyon, p. 249-268.

RÉGUIGUI, A. (2002), *Anatomie des syntagmes terminologiques arabes : analyse formelle et quantitative*, Sudbury (Ont.) : Laurentian University, 421p.

ROMAN, A. (1999), *La création lexicale en arabe. Ressources et limites du système de nomination d'une langue humaine naturelle*, Lyon : Presse Universitaire de Lyon, 247 p.

TACHEIX, T. (2004), *L'essentiel de la macroéconomie*, Paris : Gualino, 2^e édition, 2004, 116p.

Dictionnaires

ALBERTINI, J. et SILEM, A. (1992), *Lexique d'économie*, Paris : Dalloz, 4^e édition, 576p.

LMBS, P. (Dir.) et QUEMADA, B. (Dir.). (1971-1994), *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue de XIXe et du XXe siècle*, Paris : Gallimard, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 16 vol. [(Ed. Institut national de la langue française.)]